

DELIBERATION N° 06/2017 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER Séance du 29 mars 2017

Convention de groupement de commandes permanent avec l'Union de Groupement des Achats de l'Etat

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise le directeur de l'AEFE à signer une convention ayant pour objet de constituer un groupement de commandes permanent avec l'Union de Groupement des Achats de l'Etat.

Nombre de votants : 27 Pour : 27

Contre:/

Abstention : /

Fait à Paris, le 29 mars 2017

La présidente du conseil d'administration de l'AEFE

Anne-Marie DESCÔTES